

## L'Andra lance une offre de formations à la gestion des déchets radioactifs pour les professionnels

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Contact presse

Annabelle Quénet  
01 46 11 83 01  
06 31 00 40 87  
[annabelle.quenet@andra.fr](mailto:annabelle.quenet@andra.fr)  
[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

#### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Depuis le début de l'année 2014, l'Andra propose des formations aux producteurs de déchets radioactifs et à leurs prestataires. Initiation ou formation approfondie, l'objectif est de permettre aux stagiaires d'acquérir ou d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences en matière de gestion des déchets radioactifs pour que la prise en charge des colis sur les centres de stockage de l'Andra se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Les 7 formations développées par l'Andra sont concrètes et opérationnelles. Elles s'adressent aux opérateurs, techniciens, ingénieurs impliqués dans la gestion des déchets radioactifs sur une installation nucléaire, un chantier de démantèlement ou encore dans les hôpitaux, laboratoires de recherche, etc.

Durant 1 à 4 jours, les experts de l'Andra abordent les questions indispensables à une prise en charge réussie : comment fonctionne un centre de stockage ? quels sont les déchets autorisés/ interdits ? comment bien remplir un dossier de demande de prise en charge ? comment contrôler les colis avant leur envoi sur les Centres de stockage de l'Andra ?

La compréhension, la maîtrise et le respect des spécifications de l'Andra par les producteurs et leurs prestataires sont en effet le gage d'une prise en charge de leurs colis dans les meilleures conditions de sûreté, dans les meilleurs délais et au meilleur coût.

Avec cette nouvelle offre, l'Andra élargit encore un peu plus ses services aux clients en amont du stockage.

<http://www.andra.fr/pages/fr/menu1/l-andra/nos-missions/former-les-professionnels-a-la-gestion-des-dechets-radioactifs-7005.html>

Les formations de l'Andra :

- Comprendre les spécifications et les processus d'agrément et d'acceptation pour le stockage des déchets radioactifs (*initiation*)
- Maîtriser les spécifications d'acceptation pour produire des colis de déchets radioactifs de très faible activité (TFA) conformes - (*formation approfondie*)
- Maîtriser les spécifications d'acceptation pour produire des colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) conformes - (*formation approfondie*)
- S'approprier les spécifications d'acceptation en stockage - (*formation approfondie*)
- Réussir une demande d'agrément et d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) - (*formation approfondie*)
- Réussir une demande d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de très faible activité (TFA) - (*formation approfondie*)
- Réussir la prise en charge de vos déchets radioactifs (déchets relevant du guide d'enlèvement)